



Paris, le 15 décembre 2009

Monsieur Jean-Louis BORLOO
Ministre d'État
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement Durable
et de la Mer
146, bd Saint-Germain
75007 PARIS

Monsieur le Ministre d'État,

Lors du CTPM du 15 décembre 2009, quatre points de l'ordre du jour portaient sur la révision de l'aménagement et de la réduction du temps de travail.

Devant le refus provocateur du Président de répondre aux interventions préalables des organisations syndicales qui demandaient qu'une vraie discussion sur le dispositif soit engagée à partir des instructions existantes et en refus de tout recul social, nous avons été contraints de quitter la séance.

Pour sortir de cette situation de blocage, nous vous demandons, Monsieur le Ministre d'État, de recevoir les quatre organisations syndicales en audience dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de cette rencontre les organisations syndicales refuseront de siéger dans les CTP et leurs réunions préparatoires ainsi que dans toute réunion auxquelles l'administration les invitera, à l'exception des CAP, CCP et CAD.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre d'État, à l'assurance de notre haute considération.



Jean-Marie RECH



Noëlle OLIVIER



Hubert LEBRETON



Isabelle VIALLAT